

Couloirs aériens RIEN N'EST RESPECTÉ

Claire-Lise Champion
Sénatrice de l'Essonne

Caroline Parâtre
Vice-présidente du Conseil départemental de l'Essonne

Franck Marlin
Député-Maire d'Étampes

Jean-Jacques Boussaingault
Président du Parc naturel régional du Gâtinais français

communiquent sur les couloirs aériens

INFORMATION PRESSE

La veille permanente des élus locaux et du groupe d'experts du Parc, fait ressortir une évidence : **rien n'est respecté**. En effet, ni les hauteurs, ni les trajectoires, ni les engagements entérinés par une enquête publique en 2013 ne sont suivis.

Les surveillances via internet et les traqueurs installés notamment à la Maison du Parc, montrent bien que le couloir soumis à enquête publique en 2013 n'est absolument pas respecté. Des avions passent de part et d'autre de ce couloir, et cela à tout moment de la journée.

Nous souhaitons donc que la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) puisse nous apporter les raisons qui expliquent la remise en cause des couloirs aériens, et qu'elle nous apporte un état des sanctions prises à l'encontre des contrevenants.

Sachant qu'il est avéré que ce couloir est remis en cause, nous exhortons la DGAC à faire respecter les règles établies, ou qu'elle soumette à nouveau à enquête publique d'éventuelles modifications le cas échéant ; car on ne modifie pas un tracé, formellement validé, en toute impunité.

Nous dénonçons vigoureusement les nuisances infligées à des zones qui ne devraient en aucun cas être survolées.

Nous nous réservons la possibilité, en tant qu'élus et parlementaires, et afin de soutenir les Communes du Parc, les Communautés d'Agglomération du Pays de Fontainebleau et de l'Étampois sud-Essonne, d'ester en justice contre la DGAC.

14 avril 2017

CONTACT PRESSE

Fabienne Cotté

Tél. : 01 64 98 73 93

f.cotte@parc-gatinais-francais.fr

